

J'organise une manifestation sportive



Je réalise toutes les démarches administratives nécessaires :

- Je dépose mon dossier sur le site de la préfecture.
- **J'informe directement chaque commune** traversée par la manifestation.
- J'informe directement le service Nature et Sentiers de la CCFU.

Je prends en compte et respecte la réglementation des espaces protégés (adaptation du parcours, autorisation spécifique, information des bénévoles...).

Je minimise mon impact sur le milieu naturel :

- J'utilise un balisage temporaire et adapté au terrain.
- Après la manifestation, j'assure le nettoyage et le débalisage du parcours dans les 24 heures.
- Je réduis au maximum les pollutions sonores et lumineuses.
- J'installe les aménagements (départ, arrivée, ravitaillement...) en dehors des zones sensibles
- Je veille à ce que les participants ne cheminent pas hors sentier, et n'abandonnent pas de matériel ou de déchet.
- Je sensibilise les participants et leur fais signer la présente charte.



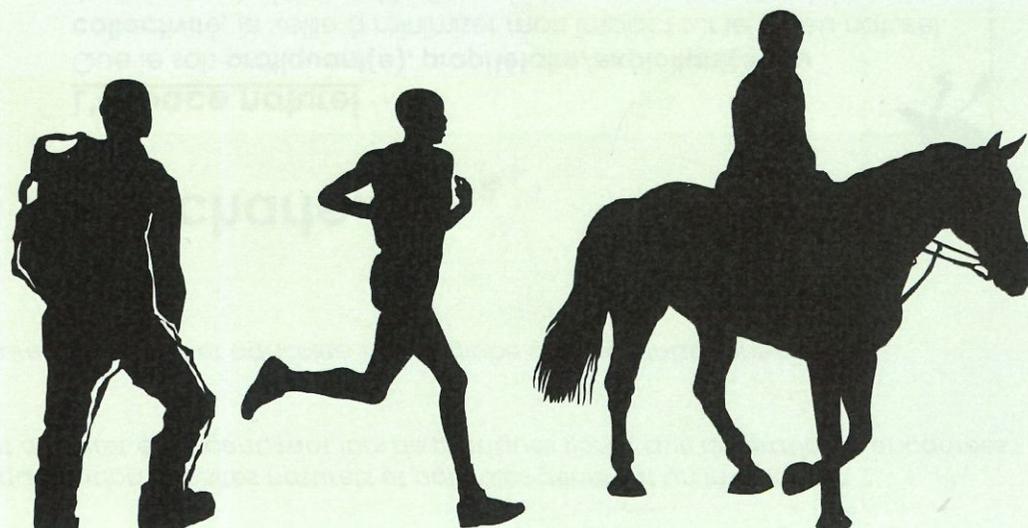
CHARTRE DES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE SUR LE TERRITOIRE DE LA CCFU

signature

En signant cette charte, je m'engage à en respecter les principes lors de toutes mes activités.

Contact :

Service Nature et Sentiers
04 50 77 70 74 - accueil@ccfu.fr



L'intensification des pratiques sportives de nature ainsi que l'augmentation de la fréquentation des sites naturels et agricoles génèrent un impact sur l'environnement qui peut mettre en péril certains sites fragiles. Des conflits d'usage et d'intérêt émergent, tant lors de pratiques libres, que de pratiques encadrées ou de manifestations sportives organisées.

La présente charte vise à concilier les intérêts des différents usagers des espaces naturels, forestiers et agricoles. Elle englobe des préconisations d'ordre environnemental, économique et social.

Les engagements de la charte...



Le partage de l'espace

Que je sois **pratiquant(e), propriétaire/exploitant(e) ou collectivité**, je suis courtois(e) envers tous les utilisateurs du milieu naturel et j'adopte les bons réflexes (je me signale, j'adapte ma vitesse, je facilite le passage des personnes que je croise...).

Le balisage et la signalétique

- **Pratiquant(e)**, je reste attentif à la signalétique quand j'emprunte un sentier, je m'engage à ne pas baliser de sentier sans autorisation. Je signale tout problème à la collectivité.
- **Propriétaire ou exploitant(e)**, je m'engage à respecter le balisage et la signalétique selon les accords établis.
- **Collectivité**, je m'engage à veiller et entretenir le balisage et la signalétique.

Les chemins et sentiers

- **Pratiquant(e)**, je reste sur les sentiers existants. Je ne crée pas de nouveau sentier ou d'aménagement et sollicite la collectivité pour tout nouveau projet.
- **Propriétaire ou exploitant(e)**, je veille à une bonne accessibilité des sentiers autorisés.
- **Collectivité**, je m'engage à entretenir les sentiers balisés et échange avec les **propriétaires et exploitant(e)s** avant tout nouvel aménagement.



**Respect
de la propriété,
Préservation
de la nature,
Partage
de l'espace.**



Les espaces naturels protégés

La Mandallaz et plusieurs secteurs de Choisy sont protégés par des arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB). Une réglementation spécifique s'y applique. Que je sois pratiquant(e), propriétaire/exploitant(e) ou collectivité, je me renseigne et respecte la réglementation.

L'espace naturel

Que je sois **pratiquant(e), propriétaire/exploitant(e) ou collectivité**, je veille à minimiser mon impact sur le milieu naturel. Je préserve la faune et la flore. Je tiens mon chien en laisse et je respecte les périodes de reproduction et nidification. Je reste sur les sentiers. J'emporte mes déchets et je ne fais pas de feu.



Les propriétés privées

- **Pratiquant(e)**, je respecte les propriétés privées. Je les traverse uniquement si j'y suis autorisé(e) (sentiers balisés) et j'ai un comportement adapté.
- **Propriétaire ou exploitant(e)**, j'autorise les pratiquants à franchir mes terres, dans la mesure où un chemin autorisé les traverse.
- **Collectivité**, je m'engage à fournir les informations aux pratiquants afin de les sensibiliser aux activités agricoles/sylvicoles et à la propriété privée.

